Mémoire

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Les étudiants peuvent rédiger un mémoire de 30 à 50 pages sur un sujet à définir en concertation avec le directeur de mémoire. Cette UE vise à approfondir les connaissances dans un domaine, développer l'autonomie, apprendre à communiquer à l'oral et à l'écrit, se confronter à l'élaboration d'une question de recherche et au choix de la méthodologie, savoir présenter de façon efficace ses résultats.

Le mémoire peut être remplacé par une étude réalisée avec une entreprise partenaire du Master qui aura elle-même défini le sujet de l'étude.

Compétence à acquérir :

Les étudiants vont développer ou approfondir leurs connaissances sur un sujet spécifique. Ils vont apprendre à constituer une revue de littérature des articles académiques clés et proposer une analyse originale.

Mode de contrôle des connaissances :

La notation évalue la façon dont l'étudiant s'est approprié son sujet tout au long de l'année ainsi que le document écrit rendu. La soutenance n'est pas obligatoire.